

République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud-Artois

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Sailly-au-Bois
Séance du 03/03/2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Madame MIKOLAJCZAK Georgette, Maire.

Présents : Mme MIKOLAJCZAK Georgette, Maire, Mmes : PINSON Julie, PLOUVIER Marie-Christine, MM : ADAMCZYK Lucien, BAL Eric, CANIS Rémi, DUFOUR Benoît, LETHO DUCLOS Gérard, PIETRZAK Vincent.

Absents excusés : Mme MONKA Cathy qui a donné procuration à Mme MIKOLAJCZAK Georgette, M. OGON Eddy qui a donné procuration à M. DUFOUR Benoît.

Nombres de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 9
- Procurations : 2

Date de la convocation : 24/02/2022 - Date d'affichage : 24/02/2022

A été nommée secrétaire de séance : Mme PINSON Julie.

Compte-rendu

La séance ouverte, il est procédé à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération pour ouverture de crédits : paiement de la facture SEGILOG

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 novembre dernier, nous avons accepté le renouvellement du contrat SEGILOG, qui gère les logiciels de comptabilité, Etat-Civil, Elections, etc.

Il nous faut régler la facture. Une délibération est nécessaire pour ouvrir les crédits, le Budget n'étant pas encore voté. Cela se traduit par les écritures suivantes :

Dépenses investissement - Compte 2051 : 2 451,60 x3 = 7 354,80€ (pour la totalité des 3 ans du contrat)

Compte 16878 : 2 451,60 € (facture 2022)

Recettes investissement - Compte 16878 : 7 354,80 € (pour la totalité des 3 ans du contrat)

Dépenses de fonctionnement : compte 6156 : 272,40€

Amortissements 2022 : Recette Investissement - Compte 28051 : 2 451 €

Dépense de fonctionnement - Compte 6811 : 2 451 €

Décision prise à l'unanimité pour accepter toutes ces inscriptions au Budget 2022.

Présentation et vote du compte administratif 2021 :

C'est Monsieur Letho Duclos qui présente le Compte Administratif qui ne fait l'objet d'aucune remarque et qui est voté à l'unanimité des membres présents et représentés. Les résultats montrent un excédent de Fonctionnement de 460 441,65 € et un excédent d'Investissement de 1 777,67 €.

Les résultats de Compte de Gestion dressé par le comptable sont identiques à ceux du Compte Administratif dressé par Madame le Maire

Affectation des résultats comme suit :

460 441,95 € au compte 002 (Excédent de Fonctionnement reporté)

1 777,67 € au compte 001 (Excédent d'Investissement reporté)

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Extension du réseau électrique Ruelle Gamot :

Monsieur Beaudou, le nouveau propriétaire du Hangar situé ruelle Gamot a demandé que la commune prenne en charge le raccordement de son bâtiment au réseau électrique. Après délibération, la commune ne réalisera pas les travaux, c'est au nouveau propriétaire de le faire, ayant acheté ce hangar dans l'état.

Avis sur le projet de méthanisation à Grincourt les Pas :

La Préfecture nous a informé le 4 janvier dernier d'un projet d'installation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Grincourt-lès-Pas. Le dossier est mis à la disposition du public jusqu'au 11 mars et le conseil municipal a jusqu'au 28 mars pour donner son avis.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, nous donnons un avis favorable.

Projet d'Antenne Orange :

Pour donner suite à la réunion du conseil du 13 janvier dernier, Madame le Maire avait transmis au technicien l'emplacement souhaité pour l'implantation de cette antenne. Il y a eu une réponse du technicien le 18 janvier qui a envoyé notre proposition à Orange. Depuis, silence radio. Affaire à suivre.

Réflexion sur le devenir du hangar rue Neuve :

Madame Lefevre ne lâche pas et à notre demande, nous a fait une proposition chiffrée de son projet :

Pour l'achat de la partie B : 12 000 €

Pour la partie B et la partie A : 28 000 €

Nous trouvons cette offre bien insuffisante. Il faut rappeler que pour financer ce hangar en 2006 :

24 391 € à Monsieur Margage pour l'achat,
944 ,84 € de frais d'arpentage,
787,54 € de frais de notaire et 80€ de diagnostic amiante.

La commune a contracté un emprunt de 30 000 € que celle-ci a remboursé en 10 ans. Les intérêts de cet emprunt s'élèvent à 6 453,51 €.

Le notaire est venu faire une évaluation et propose 35 000 €.

On se renseigne pour la construction d'un nouvel hangar.

Affaire à suivre car nous ne voulons pas que la commune soit lésée dans cette opération et nous prendrons le temps de la réflexion.

Projet de cantine à l'école :

Comme nous en avons discuté à la dernière réunion du conseil et après avoir étudié les intentions des parents, nous ouvrirons bien une cantine à la prochaine rentrée soit le 25 avril. La garderie suivra. Cette cantine se fera à la Ferme Auberge de Souastre avec qui nous signerons une convention pour l'utilisation des locaux et un dédommagement qui a été estimé à 2 500 € pour l'année. Il reste à trouver le personnel (2 personnes suffiront pour la cantine) qui encadrera les enfants et on se renseigne pour obtenir un contrat aidé auprès de Pôle Emploi et l'autre avec les services d'ATS.

Préparation du budget :

Les subventions votées à l'unanimité

200 € pour l'Association des parents d'élèves ;

250 € pour la Coopérative Scolaire ;

50 € pour le Cercle Historique des Hauts de l'Ancre qui fait beaucoup de recherches sur l'histoire de Sailly ;

55 € à la Fondation du Patrimoine qui nous accompagne dans la rénovation de la toiture de l'église et des vitraux ;

Les emprunts :

En totalité : 26 136,35 € dont 20 935,43 € de capital au compte 1641 en Section d'Investissement et 5 200,62 € d'intérêts au compte 66111 en Section de Fonctionnement.

La section investissement :

Achat d'un défibrillateur : 2 000€ dont 1 500 déjà prévus en 2021.

Paiement du vitrail endommagé : 1 271,93 € remboursé par l'assurance après une déduction de 298,56 € de franchise.

Eglise phase 3 : 58 127,45 € TTC dont subventions espérées : 24 139,77 € de la Région - 4 850 € de la Com de Com - Reste 29 147,68 € à notre charge, si la Préfecture ne nous subventionne pas.

Petit Chemin de Souastre et chemin de Coigneux : 45 773,52 € TTC – 15 000 € de subvention du Farda et 3 814 € de la Com de Com. Des délibérations et des dossiers de demandes de subventions

sont en cours. Le devis de la Société SNPC (41 183,52 € TTC) a été retenu. Le détail des travaux est plus détaillé que celui de l'entreprise DELAMBRE (22 050 € TTC)

Signalisation routière : On décide d'installer des feux au niveau de l'école. Un nouveau comptage effectué en janvier fait état de véhicules légers roulant entre 60 et 70 km/h. Environ 20 000 € seront nécessaires pour cette installation qui fera l'objet d'une demande de subvention auprès des amendes de police. Une délibération sera nécessaire. Des devis vont être demandés.

Cimetière : L'entreprise DESSEIN n'a pas encore réclamé la somme qui lui est due (3 800 €) pour la confection du plan et la mise en œuvre de la recherche des propriétaires des concessions.

Horloge de l'église : 3 730 € sont toujours inscrits au budget pour l'horloge qui montre parfois des signes de fatigue.

Rue du calvaire : Il reste à percevoir 7 289 € du fonds de concours de la Com de Com pour la réfection de la rue du Calvaire.

FCTVA : recette de 6 361 € inscrit au compte 10222 sur les factures d'investissement de 2020.

Tours de garde Elections Présidentielles des 10 et 24 Avril :

5 tours de 2h avec 3 personnes

De 8h à 10h : pour les 2 tours - Gérard Andrieu, Benoit Dufour, Julie Pinson

De 10h à 12h : pour les 2 tours - Éric Bal, Arnaud Derue, Gérard Letho Duclos

De 12h à 14h : pour les 2 tours - Rémi Canis, Camille Canis, Vincent Pietrzak

De 14h à 16h : 1^{er} tour - Eddy Ogon, Georgette Mikolajczak, Nathan Dufour

2^{ème} tour - Eddy Ogon, Lucien Adamczyk, Ludovic Dufour

De 16h à 18h : 1^{er} tour - Georgette Mikolajczak, Éric Delenclos, Stéphane Mikolajczak

2^{ème} tour - Georgette Mikolajczak, Éric Delenclos, Marie-Christine Plouvier

Questions diverses :

Résultat recensement de la population : nous sommes 287 saillysiens contre 303 en 2016.

Tilleul : un tilleul a été replanté dans le terrain près de la salle, celui qui a été endommagé l'an dernier a l'air de faire une nouvelle pousse.

Les 4 jours de Dunkerque : rappel aux signaleurs que c'est le jeudi 5 mai.

Les hauts de France Propres : rappel le samedi 19 mars à partir de 9h 30.

Rep'AIR café : rappel le mardi 8 mars de 14h à 17h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h 25.

Prochaine réunion le jeudi 31 mars à 19h 30